

## PRÉAMBULE

Ce protocole est réalisé et rédigé pour donner **des repères communs** et **aider** chaque directeur ou directrice à adapter les conditions d'accueil, en concertation avec les partenaires.

## PARTAGER DES OBJECTIFS

- Favoriser le retour à l'école pour **des raisons pédagogiques et sociales**.
- Prendre en compte **les adaptations nécessaires** pour le respect des règles sanitaires.
- Redéployer l'animation en classe avec des petits groupes d'élèves. (Recommandations : 10 élèves en Maternelle- 15 élèves en élémentaire)
- Chaque enseignant reste **responsable de sa classe et de ses élèves** (contenus d'apprentissage, programmation, communication, soutien...), il assure en présentiel l'animation d'un groupe d'élèves dans sa classe, et suit l'enseignement à distance pour les autres.
- Les parents sont informés de l'importance de **la présence à l'école**. Ils peuvent choisir de laisser leur enfant à la maison, mais l'enseignement à distance est régulièrement suivi.

## PROTÉGER LA SANTÉ *(Recommandations d'après Conseil scientifique 24/04/2020)*

*« Caractère bénin de la maladie chez les enfants, proportion plus faible pour les moins de 10 ans, pas d'épidémie dans des écoles »*

- **Information des enseignants**, en fonction de l'âge des élèves : Il pourrait s'agir d'un diaporama avec une narration.
- **Information des élèves** et prévention dès le premier jour (gestes barrière, distances...).
- Principe de **volontariat pour les familles**, sinon enseignement quotidien à distance.
- Information aux représentants de parents et parents sur **les conditions d'ouverture**.
- Prendre **la température** avant le départ pour l'école, vérifier l'hygiène de retour à la maison.
- Éviter **les rassemblements**, les parents restent à l'extérieur (entrées et sorties à organiser, marquage au sol, affichages, organisation à anticiper et à communiquer).
- Pour les **transports scolaires**, la densité sera réduite.
- Repas** froid, à sa table, dans la salle de classe, « si c'est possible » pour éviter de brasser les élèves (sinon, au restaurant scolaire, les précautions sont identiques).
- Les activités périscolaires sont possibles (repérer les enfants en contact, si problème).
- Bio-nettoyage et aération de tous les locaux (surtout poignées portes, interrupteurs...), et lingettes désinfectantes pour les surfaces, plusieurs fois par jour.
- Échelonner les entrées et sorties pour limiter **les croisements** des groupes.
- Récréations décalées** pour ne pas brasser les élèves.
- Lavage des mains**, avec eau, savon liquide et papier jetable (début, fin, repas...). La mise à disposition de solution hydroalcoolique pour des élèves avant le collège peut être dangereuse (absorption, projection oculaire)
- Distanciation d'un **mètre** entre les élèves (tables, couloirs, repas...).
- Alternance de groupes** pour accueillir dans de bonnes conditions (10 à 15 élèves maxi).
- Pas de masques** pour les élèves d'école primaire, surtout en maternelle (si certains élèves en particulier à l'école élémentaire viennent avec un masque ou une visière, c'est toujours possible, mais sans obligation de le porter).
- Tous les personnels portent un **masque simple** pour chaque demi-journée. L'Éducation nationale équipera tous les enseignants.
- Les personnels à risque sont évalués par leur médecin, pour analyser en fonction du COVID19, ils peuvent télétravailler ou venir à l'école avec les précautions habituelles.
- Un dépistage généralisé** n'est pas envisagé, des tests sérologiques sont proposés si besoin.
- La gestion de **cas suspects** est à anticiper, les parents sont prévenus et assurent un test qui déterminera le retour possible en classe.
- Pour un **cas avéré**, un diagnostic est réalisé pour les élèves du groupe, et des cas contacts.

## ANTICIPER ET S'ORGANISER ENSEMBLE

- Les **horaires** ne sont pas modifiés, pour donner des repères clairs, mais un échelonnement est prévu pour les entrées, les sorties, les déplacements (récréation, toilettes, repas...).
- Le **service des enseignants** (et ATSEM, AESH) n'est pas modifié (horaires, surveillance, temps partiel, décharge...) mais les réunions sont annulées (sauf 10 personnes maxi ou visioconférence.).
- Le **personnel municipal** gère les temps périscolaires (garderie, repas...).
- La **disposition des tables** peut rester identique, mais avec un élève sur deux.
- Les **outils personnels** sont privilégiés (trousse, stylos, cahiers, livres...), on évitera de se passer le matériel sans nettoyage préalable.
- Les **productions** sont corrigées oralement ou collectivement, pour ne pas échanger d'objets.
- L'entrée et la sortie sont organisées pour éviter des rassemblements, ne pas se ranger par deux, entrer directement en classe et ne pas attendre à l'entrée.
- Pas de **regroupements d'élèves** dans les couloirs, **ne plus se ranger par deux**
- Le **passage aux toilettes** est assuré en petit groupe avec l'enseignant ou l'ATSEM.
- Le **lavage des mains** est fréquent et vérifié par un adulte.
- La **récréation** est surveillée par l'enseignant qui suit son groupe, pour éviter le brassage (décalage des horaires, espaces séparés). Des jeux individuels sont favorisés.
- Les **activités physiques** sont nécessaires, avec les mêmes règles de distanciation et de manipulation d'objets ou de jeux individuels.
- Les **temps de repos** sont organisés avec les mêmes règles de distanciation.
- Tous les locaux peuvent être utilisés, **un nettoyage fréquent** serait utile.
- Les **portes** peuvent être entrouvertes pour limiter l'usage des poignées.
- Un accompagnement par les conseillères pédagogiques est assuré: soit dans une logique de secteur soit dans une logique de cycle - cycle 1 Katia Riff cycle 2 Séverine Gasser, cycle 3 Céline Boyet.

## PRÉVOIR DE PETITS GROUPES FIXES

- Les enfants **des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire** peuvent être accueillis en permanence dans leur école, et de même **les enfants d'enseignants**.
- Les enfants **des pôles d'accueil** retournent dès la réouverture dans leur école.
- Chaque enseignant anime dans sa classe avec ses élèves, et en cas de problème, une solution est proposée à l'IEN pour validation (remplaçants destinés à des congés maladie).
- En fonction du nombre d'élèves prévus dans chaque classe, la classe peut être séparée en deux, en alternance, avec **un calendrier clair** diffusé aux familles.
- Les **groupes** sont constitués par le directeur ou la directrice de l'école, en fonction des enseignants présents, et avec différents paramètres (cours double, fratrie, village, contraintes des parents...).
- Un **questionnaire** est envoyée aux familles (avant le **07/05/2020**), **les inscriptions sont définitives** jusqu'en juillet, et le calendrier stabilisé, pour un engagement de fréquentation régulière, et par journée complète. Si des parents souhaitent un retour à l'école en juin, leur demande ne pourra être prise en compte que si des places sont disponibles.
- Si les élèves sont peu nombreux à l'école, des groupes peuvent fonctionner **en permanence**.

## ÉLABORER UN CALENDRIER

- Consignes** précises (Ministre, Recteur, DASEN) et protocole de circonscription I(30/04)
- Concertation entre **enseignants** par courriel ou visioconférence. (et ATSEM, assistants, services civiques...) en parallèle d'un dialogue Sous-préfecture-IEN- municipalités.
- Concertation avec **les partenaires** (municipalité, SIS...).
- Information **des familles avant le 07/05**, et questionnaire pour chiffrer et planifier (à l'école ou à distance, repas et périscolaire, contraintes pour les jours de classe?..).
- Organisation des groupes et des enseignants** sous la responsabilité de chaque directeur ou directrice
- Lundi 11 mai 2020 : journée de préparation par les enseignants, avec ATSEM et assistants (AESH)
- Mardi 12 mai 2020 : première journée pour les groupes, selon le planning diffusé, avec affichages.